

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn
Séance du 30 juin 2026**

*Date de la convocation : 24 juin 2026
Nombre de délégués en exercice : 65*

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Emilie ALONSO, Muriel BAREILLE, Anne-Marie BATCABE, Jean-Patrick BAZILE, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Guy CAZALET, Marie-France CONSTANT, Lindsey DEARY, Sébastien DE TRUCHIS, Nathalie DUPLÉIX, Marc GAIRIN, Cathy GARCÈS, Jean-Marc GRUSSAUTE, Mehdi JABRANE, Florent LACARRERE, Claude LACOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Philippe LALANNE, Marie-Christine MAILLOT, Jérôme MARBOT, Gilles MARDELLE, Sylviane MAZEAS-DOLOREA, Marie-Agnès MENORET-ULTRA, Aude MINVIELLE, Benjamin MOUTET, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Christophe PANDO, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Bernard PEYROULET, Nadège POUEYMIROU-BOUCHET, Valérie REVEL, Didier REY, Michel RIETSCH, Laurent SAINTE-CLUQUE, Carine SARRIQUET, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Hervé BARRY (a suppléé Joël SEGOT), Philippe CASTETS (a suppléé Jean-Michel DÉSSÉRE), Frédéric DOMERCQ (a suppléé Bruno LACAMPAGNE), Jean-Jacques LALEULERE a suppléé Florent LABORDE), Jeannine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Frédéric CLABÉ), Jérôme LAY (a suppléé Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Patrick LENDRES (a suppléé Françoise ASSAD), Bernard PUYAL (a suppléé Jean-Marie BERCHON).

Etaient excusés :

Patrick BURON, Xavier BOISSY, Marie-Pierre CABANNE, Emmanuelle CAMELOT, Vanessa CHAILLOUX, Françoise CLASTRE, Philippe FAURE, Arnaud JACOTTIN, Stéphane MARS, Fernand MARTIN, Marie-Claire NÉ, Francis PEES, Karine PÉRÉ, Hubert VIGNAU.

Etaient représentés :

Michel BERNOS a donné pouvoir à Michel OLIVÉ, Sylvain BREVART a donné pouvoir à Michel RIETSCH, Nicolas PATRIARCHE a donné pouvoir à Marc OXIBAR, Clément SERVAT a donné pouvoir à Claude LACOUR.

Secrétaire de séance : Emilie ALONSO

**N°12 - TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ PAU TARBES
DESIGNATION D'UN ELU REFERENT BEARN**

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires engagée par le gouvernement français. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention au service de l'industrie, qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales, des établissements publics ou des entreprises.

Le territoire inter-régional Lacq-Pau-Tarbes a été labellisé « Territoires d'industrie » lors du Conseil National de l'industrie du 22 novembre 2018. Un premier Acte a été signé le 15 juillet 2019, pour une période de trois ans.

Le programme national ayant été renouvelé sur la période 2023 / 2027, un deuxième Acte de Territoire d'industrie a été élaboré en concertation et en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème, élus, têtes de réseaux et acteurs industriels.

Le 23 septembre 2024, l'ensemble des parties prenantes du comité local territorial ont signé officiellement le contrat d'industrie Lacq-Pau-Tarbes pour la période 2023 – 2027.

Le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes suit un modèle de gouvernance hybride entre élus et industriels dans une logique inter-régionale. Deux binômes élus/industriels représentent la démarche ; un côté Béarn et un côté Hautes-Pyrénées.

A la suite des élections municipales, la gouvernance publique du Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes doit être renouvelée afin de désigner les deux nouveaux référents élus (1 Nouvelle-Aquitaine et 1 Occitanie).

La candidature de Monsieur le Président est proposée.

Il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir se prononcer sur la désignation d'un élu référent Béarn pour le Territoire d'Industrie Lacq Pau Tarbes.

Monsieur le Président est désigné élu référent pour le Territoire d'Industrie Lacq Pau Tarbes.

Conclusions Adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

La Secrétaire de séance,

Jérôme MARBOT

Emilie ALONSO

